



# BARÈME DES BOURSES NATIONALES D'ÉTUDES DE SECOND DEGRÉ DE LYCÉE

Barème d'attribution des bourses de lycée 2019 - 2020 - Année de référence des revenus : 2017

Nombre d'enfants à charge	Plafonds de ressources du foyer à ne pas dépasser Revenu fiscal de référence de l'avis d'imposition 2018 sur les revenus de 2017					
	Echelon 1	Echelon 2	Echelon 3	Echelon 4	Echelon 5	Echelon 6
1	18 105	14 332	12 172	9 817	6 101	2 384
2	19 497	15 636	13 278	10 708	6 779	2 849
3	22 281	18 241	15 491	12 494	8 135	3 776
4	25 763	20 849	17 705	14 279	9 490	4 701
5	29 245	24 758	21 024	16 956	11 524	6 091
6	33 424	28 666	24 344	19 635	13 559	7 480
7	37 601	32 576	27 665	22 310	15 592	8 872
8 ou plus	41 780	36 487	30 985	24 988	17 626	10 261
Montant annuel de la bourse	438 €	540 €	636 €	732 €	831 €	930 €

Les élèves fréquentant une classe de niveau collège dans un lycée ou un EREA bénéficieront d'une bourse de lycée qui ne peut excéder l'échelon 3.

Montant annuel de la bourse au mérite (*)	402 €	522 €	642 €	762 €	882 €	1002 €
---	-------	-------	-------	-------	-------	--------

(\*) attribuée aux boursiers de lycée entrant en classe de seconde avec une mention Bien ou Très bien au DNB

Montant annuel de la prime d'internat accordée aux élèves boursiers internes : 258 €

**En cas de difficultés, ou pour toute question, vous pouvez  
contacter le secrétariat du collège (Mme GILLOT)  
au 02 98 39 81 81**

→ Du 28 mars au 4 juillet 2019

POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE

## Demander une bourse de lycée

En ligne c'est plus simple et efficace !

Vous êtes  
+ de **180 000**  
à avoir fait  
une demande  
en ligne  
en 2018

### Les indispensables pour ma demande de bourse en ligne



Mon avis d'imposition 2018




L'identifiant  
et le mot de passe  
de mon compte  
Éducation nationale  
(ATEN) fournis  
par l'établissement.  
**ou**  
de mon compte  
FranceConnect.



Mon adresse  
de messagerie  
électronique

### Le déroulement de ma demande

- 1 Je me connecte à **Scolarité services** avec mon compte ATEN ou   
<https://teleservices.ac-rennes.fr/ts>  
Un guide est mis à ma disposition pour m'aider à me connecter.
- 2 Je fais une demande pour :  
- mon enfant scolarisé en 3<sup>e</sup> en collège public qui sera au lycée à la rentrée 2019 ;  
- mon enfant non boursier déjà scolarisé en lycée public.
- 3 Je vois immédiatement si j'ai droit à une bourse et son montant.

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de le signaler à l'établissement : vous avez droit à l'erreur.

[education.gouv.fr/aides-financieres-lycee](http://education.gouv.fr/aides-financieres-lycee)



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE ET  
DE LA JEUNESSE

Ce service en ligne a reçu l'agrément de la Commission nationale informatique et libertés (Cnil)